

[Text]

The CLC and Canada Post unions strongly urge the committee to recommend against the passage of Bill C-73, which is a thinly veiled attempt to privatize Canada Post through the back door by first selling shares to employees. Privatization is not the solution to the problems of Canada Post.

The CLC and Canada Post unions request that the committee members acknowledge the importance of consulting with post office workers and the people of Canada Post to seek a meaningful solution to post office problems. We also urge the committee to consider our alternatives to Bill C-73, which would go a long way toward solving post office problems and fulfilling many of the stated objectives of this bill. We firmly believe that our alternative recommendations would also help the post office fulfil its mandate as outlined in the Canada Post Corporation Act, and reconcile its social and economic responsibilities to society with its legal and moral obligations to provide a safe, humane environment in which workers can perform their duties with respect and dignity.

We recommend that Canada Post and the federal government abandon Bill C-73 and instead take meaningful steps toward improving service and labour relations. These are as follows.

First, expand service. Service expansion would improve employment opportunities and conditions for employees, while increasing services for Canadians and raising revenues for Canada Post. Canada Post should greatly expand door-to-door delivery and expand revenue-generating services at postal wickets. These include the following:

Bill payments: Canada Post should initiate a bill payment service at counters similar to that at sub-post offices, banks and other financial institutions. This kind of service is common at postal administrations in other countries.

Financial banking services: The post office provided banking services up until the 1960s. Canada Post has facilities in hundreds of communities where there are no banks. Canada Post should negotiate an arrangement with credit unions or banks to extend banking services, including the sale of travellers' cheques to all counter facilities.

Consumer post/catalogue sales: Canada Post should re-establish the consumers post project on a national basis, with the involvement of several major catalogue distributors.

Packaging and wrapping materials: Canada Post should expand the sale of packaging and wrapping materials to all outlets.

Envelopes and postal-related materials: Canada Post should sell all types of mailing materials, including envelopes, greeting cards, etc. at a post office.

[Translation]

Le CTC et les syndicats des postes encouragent fortement le comité à déconseiller l'adoption du projet de loi C-73, qui constitue une tentative à peine voilée de privatiser le service postal en offrant d'abord des actions aux employés. La privatisation n'est pas une solution aux problèmes de la Société canadienne des postes.

Le CTC et les syndicats des postes demandent aux membres du comité de reconnaître qu'il importe de consulter les travailleuses et travailleurs des postes et la population canadienne pour trouver une solution efficace aux problèmes liés aux services postaux. Nous prions aussi le comité d'étudier nos solutions de rechange au projet de loi C-73 qui permettraient de résoudre en grande partie les problèmes de la Société canadienne des postes et d'atteindre un grand nombre des objectifs énoncés dans le projet de loi. Nous croyons fermement que nos recommandations aideraient aussi la Société canadienne des postes à remplir la mission exposée dans la Loi sur la Société canadienne des postes et à concilier ses responsabilités sociales et économiques avec ses obligations légales et morales de fournir un milieu de travail sécuritaire et humain dans lequel les travailleurs et travailleuses peuvent accomplir leurs tâches dans le respect et la dignité.

Nous recommandons que la Société canadienne des postes et le gouvernement renoncent au projet de loi C-73 et qu'ils prennent plutôt des mesures efficaces pour améliorer le service et les relations de travail. Voici les mesures que nous proposons.

Il faut d'abord élargir les services. L'expansion des services améliorerait les perspectives d'emploi et les conditions de travail des employés tout en augmentant les services offerts aux Canadiens et les revenus de la Société canadienne des postes. La société devrait étendre considérablement la distribution du courrier à domicile et les services aux comptoirs postaux qui produisent des revenus comme:

Le paiement des factures: la société devrait offrir un service de paiement de factures au comptoir analogue à celui offert dans les bureaux de postes auxiliaires, les banques et autres institutions financières. Ce service est très courant dans les administrations postales d'autres pays.

Les services financiers et bancaires: les Postes offraient des services bancaires qui ont été supprimés dans les années soixante. Ayant des installations dans des centaines de localités où il n'y a pas de banques, la Société canadienne des postes devrait négocier une entente avec les caisses populaires ou les banques afin d'offrir des services bancaires, notamment la vente de chèques de voyage à tous ses comptoirs postaux.

Poste Consommateurs—ventes par catalogue: la société devrait rétablir le projet Poste Consommateurs, à l'échelle nationale, avec la participation de plusieurs compagnies de distribution par catalogue.

Le matériel d'emballage: la société devrait offrir du matériel d'emballage dans tous ses points de vente.

Enveloppes et articles de papeterie: la société devrait vendre toutes sortes d'articles de papeterie, tels que des enveloppes, des cartes de souhaits, etc, dans ses points de vente.